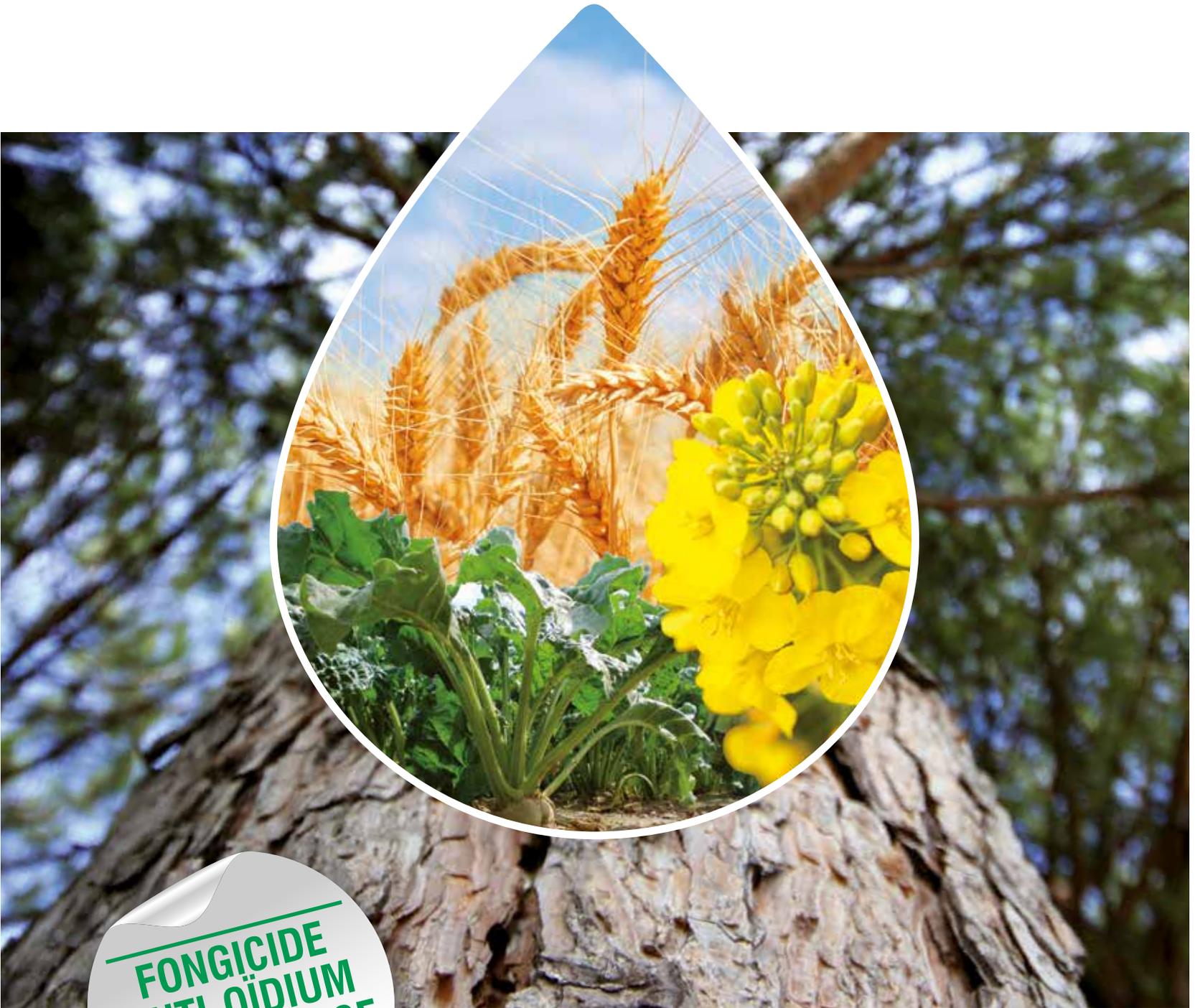


HELIOUFRE S®

Fongicide de biocontrôle



**FONGICIDE
ANTI-OÏDIUM
& SEPTORIOSE**
**FORMULATION
LIQUIDE**



HELIOTERPEN

HELIOUSOUFRE S®

Fongicide de biocontrôle

▶▶ UN DUO POUR DES PERFORMANCES INÉGALÉES

- > L'adéquation à la fois chimique et physique de deux composés dans une formulation liquide inédite :
 - soufre micronisé haut de gamme
 - terpènes de pin aux propriétés adjuvantes
- > **HELIOUSOUFRE S®** bénéficie pleinement des propriétés des terpènes de pin :
 - Améliore la rétention
 - Apporte une plus grande surface de couverture
 - Résiste au lessivage en cas de pluie
 - Limite la formation de mousse



Cette association est à l'origine des performances toujours inégalées d'**HELIOUSOUFRE S®** contre l'oïdium des céréales et des betteraves et contre la septoriose du blé :

- Efficacité largement démontrée
- Formulation liquide pour une préparation facilitée
- S'intègre dans les stratégies de gestion des résistances
- Efficace à faible dose

▶▶ UN PRODUIT DE BIOCONTRÔLE PERFORMANT

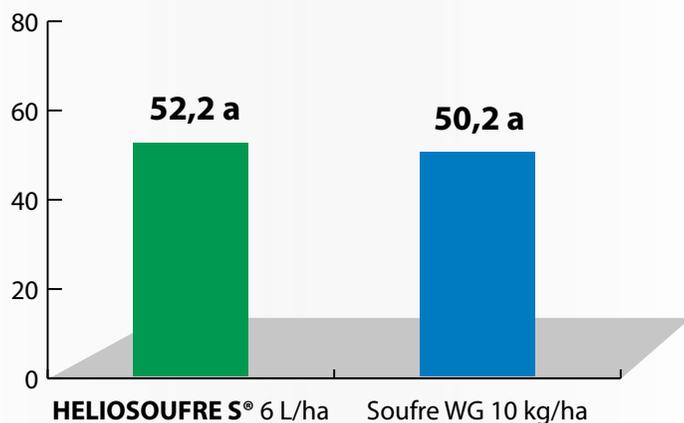
PRODUIT DE
BIOCONTRÔLE



- > **HELIOUSOUFRE S®** a démontré une efficacité de l'ordre de 70 % sur l'oïdium de la betterave.
- > **HELIOUSOUFRE S®** a démontré une efficacité de l'ordre de 50 % sur l'oïdium des céréales.

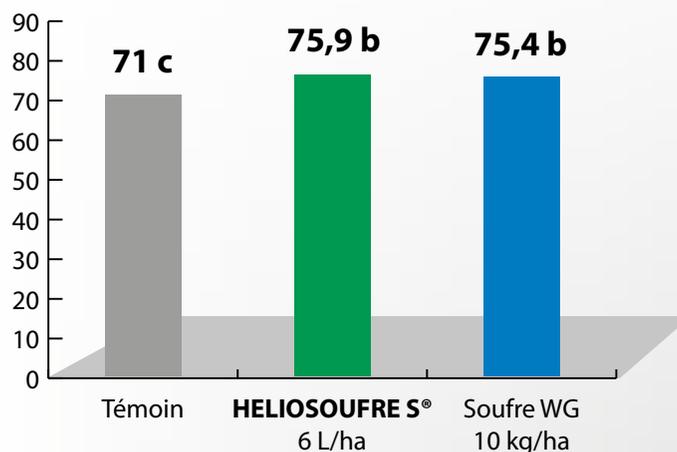
% EFFICACITÉ CONTRE L'OÏDIUM DES CÉRÉALES

Moyenne de 4 essais - Années 2009-10 - Dpt 08 - Var Toisonдор
Intensité moyenne dans les témoins : 28 %



RENDEMENT BLÉ (Q/HA)

Moyenne de 4 essais - Années 2009-10 - Dpt 08 - Var Toisonдор
Intensité moyenne dans les témoins : 28 %



HELIOSOUFRE S®

Fongicide de biocontrôle



CULTURE DE RÉFÉRENCE	CULTURES	CIBLE	DOSE MAXIMUM D'EMPLOI	NOMBRE MAXIMUM D'APPLICATIONS PAR AN ET PAR CULTURE
Grandes cultures	Blé (blé, triticale)	Septoriose	6 L/ha	2
	Blé (blé, triticale) Avoine Orge	Oïdium	6 L/ha	2
	Betterave industrielle et fourragère	Oïdium	5 L/ha	2
Cultures légumières	Betterave potagère Carotte (carotte, céleri-rave, panais) Épinard Haricot et pois non écosés frais (haricot vert) Pois écosés frais	Oïdium	6 L/ha	6

Composition : 700 g/l de soufre micronisé + dérivés terpéniques issus du Pin.
Suspension concentrée (SC).

Homologation : Autorisation de vente en France n° 9000222

Classement :

DANGER

H318 Provoque des lésions oculaires graves.

Écotoxicité : non classé.

ZNT : 5 mètres - DAR : 3 jours - DRE : 24 heures.

Environnement :

Produit utilisable en Agriculture Biologique conformément au règlement CEE n° 834/2007 et conformément au référentiel NOP.

Inscrit sur la liste de biocontrôle.

Ne nécessite pas l'ajout d'adjuvant.

Compatible avec la majorité des produits phytosanitaires.



ACTION PIN agit pour la gestion durable des forêts ; le papier choisi pour ce document utilise des fibres de bois certifiées en provenance de forêts gérées selon les principes de Développement Durable.



PRODUIT POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION. AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.



CS 60030 - 40260 Castets
Tél. 05 58 55 07 00 - Fax 05 58 55 07 07
E-mail : actionpin@action-pin.fr
Internet : www.action-pin.fr



ONYX Communication - 23/2018.02